

Cochez-la (les) réponse(s) juste(s).

DUREE : 1H00

QCM 1- La tolérance résulte d'un processus de neuroadaptation basé sur :

- a. La diminution du nombre des récepteurs post-synaptiques.
- b. L'externalisation des récepteurs
- c. Le ralentissement du renouvellement des récepteurs
- d. La diminution de la libération de la dopamine
- e. La libération d'un antagoniste de la dopamine.

QCM 2- La cocaïne agit par :

- a. Stimulation de la libération de la dopamine
- b. Par blocage de la MAO
- c. Par blocage de la COMT
- d. Par blocage de la recapture de la dopamine par les neurones présynaptiques
- e. Par aucun de ces mécanismes

QCM 3- La cocaïne est caractérisée par :

- a. Sa Cardiotoxicité
- b. Sa Néphrotoxicité
- c. Une intense dépendance psychique
- d. Une intense dépendance physique
- e. Son effet dépresseur du SNC

QCM 4- La formule de WIDMARK permet d'estimer l'alcoolémie au moment d'un accident de la circulation à partir de l'alcoolémie déterminée à un intervalle de temps donné, de cet accident. $C_a = C_t + (B \times t)$ avec B, la vitesse d'élimination de l'alcool égale à :

- a. 0,15 g/l par heure
- b. 1,5 g/l par heure
- c. 1,5 mg/ml par heure
- d. 0,15 mg/ml par heure
- e. 0,15 mg/l par minute

QCM 5- L'humour vitrée est considérée comme une matrice de choix pour le dosage post-mortem de l'alcool éthylique car :

- a. La concentration de l'alcool dans ce milieu présente une bonne corrélation avec la teneur dans le sang.
- b. L'alcool présent ne peut être que d'origine endogène.
- c. Le résultat permet de définir l'heure du décès.
- d. Le milieu est très protégé, il est peu sensible à la putréfaction.
- e. Aucune de ces propositions n'est correcte.

QCM 6- Parmi ces substances lesquelles sont interdites en compétition sportive :

- a. Glucocorticoïdes
- b. Amphétamines
- c. Paracétamol
- d. Meldonium
- e. Amoxicilline

QCM 7- Les stéroïdes androgéniques anabolisants (SAA), sont interdites en compétition sportive car :

- a. Ils augmentent la masse musculaire avec moins d'entraînement
- b. Ils augmentent la masse grasseuse
- c. Ils stimulent l'érythropoïèse.
- d. Ils ont un effet euphorisant
- e. Ils améliorent les performances psychiques

QCM 8- Le passeport biologique de l'athlète (PBA) :

- a. Est un document électronique collectif des sportifs
- b. Repose sur l'évolution dans le temps de variables biologiques identifiées comme pouvant être perturbées par l'usage de substances interdites.
- c. Est un document électronique individuel propre à chaque athlète.
- d. Permet à l'athlète de voyager dans l'union européenne sans visas
- e. Est un document papier qu'on rajoute à son passeport de voyage

ResiPharmaTM

QCM 9- Les violations lors de contrôle antidopage de l'athlète consistent :

- a. Au manquement à l'obligation de localisation
- b. Au manquement de 03 contrôles dans un délai de 03 mois ✓
- c. Au manquement de 03 contrôles dans un délai de 12 mois
- d. Au refus de se soumettre au contrôle antidopage sous prétexte de participer à une cérémonie de remise de médaille
- e. Au refus de se soumettre au contrôle antidopage sous prétexte de participer à une conférence de presse sportive ✓

QCM 10- La dose DMM :

- a. La mort est appréciée par arrêt cardiaque.
- b. Est la dose maximale mortelle capable de tuer un animal. ✓
- c. Est la dose minimale mortelle capable de tuer un animal.
- d. S'obtient suite à une administration orale de la substance à étudier.
- e. S'obtient suite à une administration intraveineuse de la substance à étudier.

QCM 11- La dose DL50 :

- a. Est un indicateur quantitatif de la toxicité d'une substance. ✓
- b. Est un indicateur qualitatif de la toxicité d'une substance.
- c. Est exprimée en concentration CL50 s'il s'agit d'une substance inhalée. ✓
- d. Utilise une seule voie qui est la voie humaine.
- e. Peut être déterminée par la méthode de Bliss ✓

QCM 12- Détermination de la DL50 :

- a. La méthode de Bliss est basée sur le pourcentage de mortalité appelé « Probit ». ✓
- b. La méthode de Bliss est basée sur le logarithme de mortalité appelé « Probit ».
- c. La méthode de Trevan exprime la dose par son logarithme.
- d. La méthode de Bliss est remplacée par la méthode de Trevan.
- e. La méthode de Bliss transforme la courbe Trevan en une droite.

QCM 13- L'accumulation du toxique est :

- a. Effet dose dépendant.
- b. Effet dose indépendant.
- c. Irréversible. ✓
- d. Réversible après l'arrêt de l'exposition.
- e. Fonction de la voie d'exposition.

QCM 14- Le test de Micronoyaux :

- a. Est un test de référence appliqué sur des érythrocytes.
- b. Est utilisé pour la détection des lésions de chromosomes
- c. Est utilisé pour la détection des lésions membranaires. ✓
- d. Aide à déceler l'effet lésionnel d'un agent génotoxique.
- e. Explique le mécanisme génotoxique d'une substance.

QCM 15- Le test des Comètes :

- a. A pour but d'évaluer les dommages de l'ADN des cellules.
- b. Est un test in vivo qui étudie l'effet mutagène d'une substance.
- c. Est un test in vitro qui étudie l'effet mutagène d'une substance.
- d. Est une technique utilisant la chromatographie liquide.
- e. Est une technique dont la lecture se fait sous microscope.

QCM 16- La toxicité peut être classée selon :

- a. La durée de biotransformation du toxique
- b. Le site d'action du toxique
- c. La nature du toxique
- d. L'intensité de biotransformation du toxique
- e. La durée d'exposition au toxique ✓

QCM 17- Protocoles de décontamination digestive :

- a. Le lavage gastrique ✓
- b. La dialyse péritonéale
- c. Le système MARS
- d. L'administration d'antidote
- e. Ventilation assistée

ResiPharmaTM

QCM 18- Les contre-indications de la décontamination digestive :

- a. Altération de l'état de conscience sauf si le malade est intubé avec un ballon gonflé
- b. Ingestion de médicaments acides faibles
- c. L'âge < 6 mois à cause d'immaturité du réflexe nauséeux
- d. Délai d'ingestion inférieur à une heure
- e. Ulcère gastrique évolutif ou varices œsophagiennes

QCM 19- Le traitement spécifique des intoxications aiguës :

- a. Doit se faire avant le traitement symptomatique
- b. Utilise ce qu'on appelle des antidotes
- c. Il est obligatoirement fait pour toute intoxication aiguë
- d. Utilise des médicaments spécifiques qui peuvent modifier la toxicocinétique ou la toxicodynamique du toxique
- e. A pour objectif d'éliminer le toxique non absorbé par un lavage d'estomac

QCM 20- Traitement épurateur des intoxications aiguës, on peut citer :

- a. L'hémodialyse
- b. Administration d'atropine
- c. L'administration du NAC
- d. Lavage gastrique
- e. La diurèse alcalinisante

ResiPharmaTM

ADONIS
ResiPharma

QCM 21- Le traitement symptomatique des intoxications aiguës :

- a. Vise à corriger les défaillances induites par le toxique
- b. Doit être fait après le traitement spécifique
- c. Doit être mis en œuvre en priorité
- d. Doit être fait après le lavage gastrique
- e. Doit se faire uniquement si un antidote n'est pas disponible

QCM 22- Les centres antipoison sont chargés de :

- a. Répondre, notamment en cas d'urgence, uniquement aux intoxications aiguës
- b. Répondre à toute demande concernant les effets indésirables des médicaments uniquement
- c. Assurer la consultation d'urgences toxicologiques
- d. Répondre, notamment en cas d'urgence, à toute demande d'évaluation des risques toxiques
- e. Répondre à toute demande concernant les intoxications provoquées par les médicaments uniquement

QCM 23- Cocher la (les) réponse(s) fausse(s) : Un centre de toxicovigilance a comme activité :

- a. Assurer la réponse téléphonique
- b. La collecte des informations concernant le risque toxique
- c. Son activité se résume à effectuer des analyses toxicologiques des cas reçus au CAP
- d. L'analyse des informations concernant le risque toxique
- e. L'alerte des autorités sanitaires concernant le risque toxique

QCM 24- En toxicologie réglementaire, le risque acceptable veut dire :

- a. Que l'exposition zéro est difficile à atteindre
- b. Aucune substance n'est dangereuse
- c. Fixer des limites d'exposition, comme la DJA (dose journalière admissible) pour les substances chimiques à seuil présentent dans les aliments.
- d. Que l'exposition zéro est facile à atteindre
- e. Une limite peut être acceptable pour les substances cancérogènes sans seuil

QCM 25- L'Évaluation du risque en toxicologie réglementaire, comprend :

- a. L'identification du danger
- b. L'évaluation de la relation dose-réponse, y compris les informations sur la NOAEL (non observed adverse effect level)
- c. L'évaluation du danger
- d. L'évaluation de l'exposition
- e. L'identification de l'exposition

QCM 26- L'Évaluation de l'exposition, en cas d'exposition professionnelle comprend :

- a. La biosurveillance de l'exposition
- b. La détermination de la DJA (dose journalière admissible)
- c. La détermination des LMR (limite maximale de résidus)
- d. La détermination des PNEC (predicted no effect concentration)
- e. La détermination des IBE (indice biologique d'exposition)

QCM 27- L'action toxique des caustiques bases est caractérisé par :

- a. Dénaturation et destruction de la structure protéinique
- b. Nécrose par coagulation qui limite l'extension des lésions
- c. Nécrose liquéfiante des protéines de surface avec extension en profondeur
- d. Les lésions siègent préférentiellement au niveau du tiers inférieur de l'œsophage et de l'antrum gastrique
- e. Les lésions siègent au niveau tiers supérieur de l'œsophage

QCM 28- L'intoxication par l'eau Javel

- a. Il s'agit du perchlorate de sodium
- b. Le pH est toujours inférieur à 5
- c. Intoxication souvent accidentelle
- d. Intoxication exclusivement systémique
- e. Irritant à faible dose et caustique à forte dose

QCM 29- Un toxique lésionnel :

- a. Provoque une atteinte transitoire
- b. L'effet disparaît rapidement après l'arrêt de l'exposition
- c. L'effet persiste ou s'aggrave après l'arrêt de l'exposition
- d. Provoque un effet irréversible
- e. Modifie le fonctionnement d'une cellule

QCM 30- Un inducteur enzymatique :

- a. Augmente la détoxification d'un xénobiotique toxique
- b. Ralentit la détoxification d'un xénobiotique toxique
- c. Ne modifie pas la détoxification d'un xénobiotique toxique
- d. Peut agir au niveau du CYP P450
- e. Rend les métabolites toxiques en faible proportion

QCM 31- L'analyse toxicologique par méthode immunoenzymatique :

- a. Analyse rapide
- b. Méthode exclusivement qualitative
- c. Nécessite un prétraitement des échantillons
- d. Nécessite un volume important d'échantillon
- e. Les interférences sont les inconvénients majeurs

QCM 32- La minéralisation :

- a. Assure la concentration des minéraux
- b. Basé sur la destruction de la matière inorganique
- c. La température seule donne une minéralisation complète
- d. Basé sur la combinaison de la température, la pression, l'acidité et l'oxydation
- e. L'utilisation des fours microondes nécessite une quantité importante de réactif et d'échantillon

QCM 33- La méthode de Conway

- a. Techniques par diffusion passive des gaz
- b. Basé sur la distillation fractionnée des gaz
- c. Extraction des toxiques non volatils
- d. Méthode d'extraction sans solvant par adsorption sur une fibre de silice
- e. Extraction par entraînement à la vapeur

QCM 34- L'extraction liquide-liquide des toxiques :

- a. Basé sur la différence de solubilité entre le solvant d'extraction et l'échantillon
- b. Le solvant d'extraction ne doit pas être miscible avec l'échantillon
- c. Le solvant d'extraction ne doit pas être volatil
- d. Acidifier l'échantillon pour extraire les toxiques à caractère acide
- e. Acidifier l'échantillon pour extraire les toxiques à caractère basique

ResiPharmaTM

QCM 35- L'analyse des cheveux en toxicologie est basée sur

- a. L'incorporation de très nombreux xénobiotiques
- b. La stabilité exceptionnelle
- c. Permet un diagnostic rétrospectif
- d. Permet de donner un profil évolutif
- e. La poussée constante de cheveux (1 cm par mois) ✓

ResiPharmaTM

QCM 36- Le prélèvement urinaire :

- a. Permet de révéler la molécule mère ainsi que ses métabolites
- b. Permet de révéler que les métabolites
- c. Doit être effectué précocement (maximum 12h après l'intoxication)
- d. Présente une fenêtre de détectabilité supérieure à celle du sang
- e. Doit subir un prétraitement pour effectuer un dépistage par méthode immuno analytique

QCM 37- Le Prétraitement des urines :

- a. L'ajout de l'acide est utilisé pour rendre les molécules acides sous forme non ionisés
- b. L'ajout de la soude permet d'extraire les molécules acides
- c. Le dichlorométhane est choisi par rapport à sa faible volatilité
- d. Le dichlorométhane est choisi par rapport à son pouvoir dissolvant élevé
- e. L'ajout de la soude est utilisé pour rendre les molécules basiques sous forme non ionisés

QCM 38- La chromatographie en phase gazeuse couplée à un détecteur de masse :

- a. Permet la confirmation de la présence des molécules dans les milieux biologiques
- b. Est basés seulement sur l'identification par le temps de rétention des molécules
- c. Est basé uniquement sur l'identification par la masse moléculaire des molécules
- d. Est basé uniquement sur l'identification par le spectre UV des molécules
- e. Présente une sensibilité et spécificité meilleure par rapport aux techniques immuno analytiques

QCM 39- La discordance des résultats entre l'immuno- analyse et la CPG-MS peut être expliqué par :

- a. Manque de sensibilité de la CPG-MS
- b. Manque de sensibilité des méthodes immun analytiques
- c. Réaction des interférences possible par immuno analyse
- d. Réaction des interférences possible par GC-MS
- e. Spécificité excellente de la CPG-MS

QCM 40- En cas d'intoxication, la quantification des médicaments dans le sang :

- a. Indique la sévérité de l'intoxication
- b. Nécessite uniquement une courbe de calibration
- c. L'utilisation des contrôles de qualité est obligatoire
- d. L'utilisation des contrôles de qualités est facultative
- e. Se fait unique par des réactions colorimétriques



5ème Année de Pharmacie -2022/2023 -EMD 1- TOXICOLOGIE

Date de l'épreuve : 20/12/2022

Page 1/1

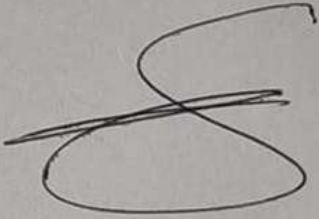


Barème par question : 0,500000

N°	Rép.
1	CD
2	D
3	AC
4	AD
5	AD
6	ABD
7	AC
8	BC
9	AC
10	ACE
11	ACE
12	AE
13	AD
14	ABD
15	ACE
16	BE
17	A
18	ACE
19	BD
20	AE
21	AC
22	D
23	AC
24	AC
25	ABD
26	AE
27	CE
28	E
29	CD
30	AD
31	AE
32	AD
33	A
34	ABD
35	ABCDE

N°	Rép.
36	AD
37	ADE
38	AE
39	CE
40	AC




P. SADOUK